

---

“ Tous devront se faire un devoir d'être présents aux obsèques de l'homme distingué que la mort vient de frapper.

“ Par ordre,

“ L'assistant-secrétaire,

“ L. O. DUPONT.”

#### LE BARREAU DE SAINT-HYACINTHE.

Lundi dernier, au palais de justice de Saint-Hyacinthe, M. Fontaine a proposé l'ajournement de la cour, par respect pour la mémoire de feu M. Dorion.

Le juge Tellier a alors fait l'éloge de l'illustre défunt ; il a rendu hommage à ses talents, à ses vastes connaissances légales, à son grand cœur et à ses vertus et il a déclaré que sa mort était une perte sensible pour le pays.

#### LES ÉTUDIANTS.

Les étudiants en droit, au nombre d'une cinquantaine, assistaient aux funérailles, ce matin. A une assemblée tenue hier, ils ont adopté les résolutions suivantes :